

Réf: Dossier N° 148795

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AMZA SYLLA CARGO »

Siège social Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
AVENUE 16 Rue : 19, EN FACE DE LA STATION PETROCI, Lot
404, Ilot 110

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/09/2022, et enregistrés au CEPICI le 08/10/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AMZA SYLLA CARGO »

Objet : Import-export , Courtage en douane, Courtage en transit-transport.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Treichville, ABIDJAN TREICHVILLE
AVENUE 16 Rue : 19, EN FACE DE LA STATION PETROCI, Lot
404, Ilot 110

Dirigeant(s) : M SYLLA AMZA (GÉRANT), M DRAME HAMZA (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05679 du 11/10/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°51673/GTCA/RC/2022 du 11/10/2022

